

Avant-propos

Ce rapport a été préparé à la suite d'un appel lancé par les pays membres de l'OCDE lors de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) de 2019 pour intégrer la dimension de l'égalité hommes-femmes dans tous les domaines de compétence de l'OCDE. L'OCDE a par la suite lancé une « Plateforme pour les politiques d'égalité femmes-hommes : Accélérer l'intégration à travers les Objectifs de développement durable », avec un accent particulier sur les domaines des politiques publiques dans lesquels l'OCDE n'avait pas encore appliqué une perspective sexospécifique, l'environnement faisant partie de ces domaines. Les travaux ont été financés par une allocation du Fonds central pour les projets prioritaires ainsi que par des Contributions volontaires.

Ce document propose une vue d'ensemble des liens entre l'égalité femmes-hommes et l'environnement, en examinant les déficits de données et d'éléments factuels, les bénéfices économiques et en termes de bien-être, ainsi que les questions de gouvernance et de justice. L'analyse est réalisée au moyen du cadre des Objectifs de développement durable (ODD). Neuf ODD liés à l'environnement sont examinés sous l'angle de l'égalité femmes-hommes et de l'environnement, couvrant des sujets tels que l'agriculture et la pêche durables, la protection de la biodiversité, la gestion des écosystèmes, l'eau propre et l'assainissement, les énergies abordables et propres, les infrastructures durables et les villes inclusives, la consommation et la production responsables, et l'action climatique. Cet exercice de cartographie vise à rassembler des éléments factuels et à aider les pays à identifier les futurs travaux possibles sur l'intégration de la dimension d'égalité hommes-femmes dans les politiques environnementales.

Le rapport a bénéficié des informations et commentaires des comités et groupes de travail de l'OCDE suivants : Comité des politiques d'environnement (EPOC), Comité des statistiques et de la politique statistique (CSSP), Comité d'aide au développement (CAD), Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELSAC), Comité de la santé (HEA), Comité des politiques de développement régional (RDPC), Groupe de travail sur l'intégration de la problématique femmes-hommes du Comité de la gouvernance publique, et Groupe de travail sur la conduite responsable des entreprises du Comité de l'investissement.

Ce rapport a été préparé sous la supervision de Sigita Strumskyte, Cheffe de l'équipe Développement durable, Égalité femmes-hommes et Partenariats à la Direction de l'environnement, et sous la direction de Rodolfo Lacy, Directeur de l'Environnement de l'OCDE. La première version du rapport a été rédigée par Sigita Strumskyte en étroite collaboration avec Romina Boarini, Directrice du Centre de l'OCDE pour le bien-être, l'inclusion, la durabilité et l'égalité des chances (WISE). Dimitra Xynou, Analyste des politiques, a effectué des recherches et rédigé les parties ultérieures du rapport, avec les contributions d'Addie Erwin, Alina Manrique de Lara et Sara Ramos Magaña, membres de l'équipe Développement durable, Égalité femmes-hommes et Partenariats de la Direction de l'environnement. Des commentaires précieux ont été fournis par Shardul Agrawala, Simon Buckle, Bob Diderich, Nathalie Girouard et Kumi Kitamori de la Direction de l'environnement. Des remerciements particuliers vont à Naoko Kawaguchi (SGE) et Céline Folsché (LEG) pour leurs éclairages utiles. Enrico Botta, Amy Cano Prentice, Justine Garrett, Alexander Mackie, Miguel Rodriguez Cardenas et Cecilia Tam (ENV), Stina Heikkilä, Stefano Marta et Debra Mountford (CFE), Michelle Harding, Hannah Simon et Kurt Van Dender (CTP), Rena Hinoshita, Shivani Kannabhiran, Jennifer Schappert et Cristina Tebar Less (DAF), Juan Casado Asensio et

Jenny Hedman (DCD), Pierre de Boisséson, Gaelle Ferrant et Alejandra Maria Meneses (DEV), Caitryn Guthrie (EDU), Willem Adema, Michele Cecchini et Shunta Takino (ELS), Cayenne Chachati, Juliane Jansen, Edwin Lau, Carina Lindberg, Scherie Nicol, Guven Pinar, Ana Maria Ruiz Rivadeneira, Toni Rumpf, Tatyana Teplova, Yola Thuerer et Laura Völker (GOV), Graham Pilgrim (SDD), Kelsey Burns (STI), Claire Delpeuch, Guillaume Gruère et Jane Korinek (TAD), Carlotta Balestra, Guillaume Cohen, Grainne Dirwan, Lara Fleischer et Michal Shinwell (WISE), Liliana Suchodolska (Paris 21), Mechthild Wörsdörfer, Sara Moarif et Amrita Dasgupta (AIE), Magdalena Olczak et Wei-Shieun Ng (FIT), ainsi que d'autres collègues de l'OCDE, ont contribué grâce à leurs commentaires et suggestions vivement appréciés.

Amy Plantin a fourni des conseils précieux pour aligner le rapport sur les travaux de l'EPOC. Elizabeth Corbett, Carole Guerrier, Annette Hardcastle, Deborah Holmes Michel, Ines Reale et Anna Rourke, de la Direction de l'environnement de l'OCDE, ont apporté un soutien administratif et mis en forme le rapport. Marie-Claude Gauhier et Ricardo Sanchez Torres ont fourni une aide administrative à la préparation des versions précédentes du rapport. Le rapport a bénéficié de la révision d'Amelia Smith. Elizabeth Del Bourgo et Stéphanie Simonin-Edwards ont fourni l'appui aux communications et à la production de la publication.

Les auteurs tiennent à remercier les délégués du Comité des politiques d'environnement (EPOC) et des autres Comités et Groupes de travail de l'OCDE pour leurs commentaires et suggestions utiles sur les versions antérieures du rapport.



Extrait de :

Gender and the Environment

Building Evidence and Policies to Achieve the SDGs

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/3d32ca39-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Avant-propos », dans *Gender and the Environment : Building Evidence and Policies to Achieve the SDGs*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/0095c495-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.